

COMMUNE DE CAMPUAC
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 AVRIL 2023

Nombre de membres en exercice : 11
 Nombre de membres présents : 10
 Vote : Pour 10 contre 0
 Nombre de suffrages exprimés : 10
 Date de la convocation : 5/04/2023

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de M. Thierry GOUMON, Maire.

Présents : Thierry GOUMON, Benoît ALBESPY, Guillaume GIROU, Jacques ABRIEUX, Christophe BARRIE, Aurélie DESMAZES, Vanessa GROS, Nathalie LELOUP et Mathieu PRADALIER et Adeline VERNHES

Excusé : Guillaume DELBOUIS,

Benoît ALBESPY est nommé secrétaire de séance.

Objet : Finances : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 du budget principal

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 606 429.93 €
 - un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

Résultat de fonctionnement

A Résultat de l'exercice

précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)

205 887.98 €

B Résultats antérieurs reportés

ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)

400 541.95 €

C Résultat à affecter

= A+B (hors restes à réaliser)

606 429.93 €

(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)

D Solde d'exécution d'investissement

-80 673.46 €

E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)

-181 058.14 €

Besoin de financement F

=D+E

-261 731.60 €

AFFECTATION = C

=G+H

606 429.93 €

1) Affectation en réserves R 1068 en investissement

G = au minimum, couverture du besoin de financement F

261 731.60 €

2) H Report en fonctionnement R 002 (2)

344 698.33 €

DEFICIT REPORTE D 002 (5)

0.00 €

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits.

Pour extrait conforme.

Benoît ALBESPY
Secrétaire de séance



Thierry GOUMON,
Maire

